



L'assemblée unitaire rassemblée à l'Université de Lausanne lors de la grève le 25 novembre 2025 adopte les revendications suivantes :

1. Elle **affirme**, une fois encore, **son opposition aux coupes massives et inédites annoncées par le Conseil d'État**. Elle exige que ce dernier entre en négociation avec l'intersyndicale : les politiques austéritaires doivent être abandonnées au profit d'une augmentation des recettes par l'impôt des grandes fortunes et entreprises.

2. Elle **défend une université libre, gratuite, démocratique et émancipatrice par :**

- L'abolition de toutes les taxes et frais d'études ainsi que la mise en place d'**un salaire étudiant** financé par l'impôt progressif, de sorte à garantir un accès inconditionnel à touxtes.
- **L'internalisation de tous les services privatisés**, soit les cafétérias, les services de maintenance, les services de sécurité, les offres de logement étudiant, **en reconduisant le personnel**. Cela afin de garantir un service public détourné des logiques de profit et de permettre de meilleures conditions de travail tout en offrant la possibilité pour les étudiant·es de se loger et de se nourrir décemment.
- **L'incorporation de délégations représentatives à la proportionnalité de chaque corps** de l'Université (estudiantin, intermédiaire, PAT et professoral) à l'intérieur de chaque instance décisionnelle, soit les commissions d'enseignements, les conseils de facultés, le conseil de l'Université et les commissions disciplinaires.
- **La fin des contrats à durée déterminée pour tout le personnel de l'Université**, la garantie de la possibilité de reconduire les contrats doctoraux en postes de chercheur·euses une fois la thèse obtenue ainsi que la création de postes de chercheur·euses permanent·es.

3. L'assemblée réitère également son soutien inconditionnel aux lieux mobilisés contre les politiques d'austérité. **Elle appelle par ailleurs au vote de la reconduction de la grève dans l'ensemble des services publics et para-publics, et ce jusqu'à ce que le Conseil d'État retire son projet de budget.**

*Résolution adoptée à l'unanimité moins une abstention le 25 novembre 2025 par une assemblée de salarié·es et d'étudiant·es réuni·es sur leur lieu de travail.*